



UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE DU RHONE

Nos réf. :
PL / JH / UD

Lyon, le lundi 19 octobre 2015

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FO : Retraites complémentaires : un marché de dupe et encore des reculs

Après avoir attaqué de manière frontale le régime de retraites en repoussant l'âge de départ pour le régime général, c'est à présent pour les retraites complémentaires qu'un nouveau recul intervient.

En effet, trois Organisations Syndicales ont signé avec le patronat un accord qui repose sur un système « bonus-malus » incitant les salariés du privé à travailler plus longtemps.

Les grands perdants seront les salariés qui, bien qu'ayant atteint l'âge légal de la retraite (62 ans) et ayant toutes les annuités nécessaires, verraient leur retraite complémentaire amputée pendant au moins deux ans.

Ainsi avec ce système, les salariés devront travailler un an de plus et partir à 63 ans.

Encore une fois, certaines Organisations Syndicales signent des reculs majeurs de droits, sans contrepartie.

Les économies demandées seront supportées à 90 % par les salariés et à seulement 10 % par les entreprises.

Depuis ces dernières années, certaines signatures scélérates permettent des régressions permanentes de droits des salariés, et ce, dans une logique de coût, de remise en cause des solidarités et de libéralisation à tout crin.

Pour FO, les salariés ne peuvent ni ne doivent être des variables d'ajustement que ce soit dans leurs droits en général ou leur retraite en particulier.

Pascal LAGRUE,
Secrétaire général

Union Départementale des Syndicats FO du Rhône
214 avenue Félix Faure 69441 LYON CEDEX 03

Tél : 04 78 53 24 93 | Fax : 04 72 33 87 18

Courriel : udfo69@force-ouvriere.fr | Site web : fo69.fr